

Championnat suisse interclubs actifs, ligue nationale A, samedi le 16 septembre 2023

Informations et Directives

1. Informations générales

1.1 Arrivée / Places de parc (voir le plan).

Les places de parking se trouvent à proximité du stade

Les cars peuvent décharger les athlètes dans le parking en face du stade et iront stationner au Port-Franc de Martigny Rue de Saragoux 16 (une personne les attend entre 9.00 et 10.00 – les cars pourront y rester jusqu'à 22h30 max.).

1.2 Ouverture du stade

Le stade est ouvert dès 09.00 h.

1.3 Entrée

L'entrée dans le stade est gratuite.

1.4 Vestiaires

Des vestiaires sont disponibles pour se changer et se doucher. Il en sera, dans la mesure du possible, attribué un par équipe. Veuillez-vous conformer au tableau à l'entrée des vestiaires.

2. Directives aux athlètes et aux entraîneurs

2.1 Règlements

Ils s'appliquent les règlements IWR 2022, RO 2022, CSI 2020, ainsi que les fiches techniques correspondantes.

2.2 Inscriptions des athlètes

Mercredi 13 septembre 2023, la composition standard doit être effectuée dans l'inscription en ligne (annonce des athlètes par discipline, annonce des athlètes remplaçants).

2.3 Horaire définitif

L'horaire publié est l'horaire définitif.

2.4 Réunion des chefs d'équipes

La réunion des chefs d'équipes aura lieu à 09.30h devant la cantine à l'entrée du stade. Les mutations finales (dans le cadre de la composition standard) sont effectuées.

2.5 Dossards

Les dossards seront distribués à la réunion. Les dossards sont portés sans être pliés et de manière lisible sur la poitrine.

2.6 Rassemblement des athlètes

Les athlètes se réunissent sur leur terrain de compétition en temps utile selon l'horaire.

Pour les courses : 10 minutes avant le temps selon l'horaire.

Disciplines techniques : 30 minutes avant le temps selon l'horaire.

Sauts à la perche : 45 minutes avant le temps selon l'horaire.



2.7 Nombre d'essais

- Longueur, triple saut, poids, disque et javelot : 4 essais
- Hauteur et perche : selon RO

2.8 Distances des planches d'appel / Hauteurs de saut

- Saut en hauteur :

Hommes : jusqu'à 2.00m: 5cm, dès 2.00m: 3cm
Femmes : jusqu'à 1.65m: 5cm, dès 1.65m: 3cm

Les hauteurs de départ peuvent être communiquées sur place après les sauts d'échauffement.

- Perche :

Hommes : : hauteur minimale : 2.70m
Progressions jusqu'à 3.60m: 30cm, de 3.60m à 4.60m: 20cm, dès 4.60m; 10cm
Femmes : hauteur minimale : 2.10m
Progressions jusqu'à 3.00m: 30cm, de 3.00m à 3.80m: 20cm, dès 3.80m; 10cm

- Triple saut :

Lors de la réunion des chefs d'équipe les planches d'appel seront choisies.

2.9 Contrôle des engins

Le contrôle des engins se trouve dans le local de matériel près de l'arrivée (à partir de 9h00).

2.10 Séjourner dans la zone intérieure

Entraîneurs ou autre accompagnants qui ne sont pas en compétition, n'ont pas le droit de séjourner dans la zone intérieure. Le non-respect de cette règle peut impliquer la disqualification de l'athlète concerné.

2.11 Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les concurrents/es doivent s'aligner dans la tenue officielle de leur club/COA resp. une tenue de compétition individuelle autorisée conformément au règlement sur la publicité de Swiss Athletics. Sur le terrain ou l'emplacement de compétition, ils n'ont pas le droit de faire de la publicité sous une autre forme.

2.12 Signature du chef d'équipe

La signature du chef d'équipe n'est plus nécessaire, car tous les résultats peuvent être consultés au 'Live Résultats'. Les réclamations ou les protêts doivent être déposés directement auprès des juges-arbitres.

2.13 Cérémonie protocolaire

La cérémonie protocolaire se déroule selon les indications dans l'horaire. Elle fait partie de la compétition.

2.14 Distinctions

Les trois meilleures équipes reçoivent des distinctions.

2.15 Aides/Juges

Chaque équipe fournira trois aides/juges à l'organisateur. La répartition des aides est envoyée en annexe. Les équipes annoncent le nom des aides à la réunion des chefs d'équipes. Puis, les aides de compétitions se rassemblent à 30 min avant l'heure de concours sur l'emplacement

auprès du chef de poste du CABV Martigny. Les équipes qui ne fournissent pas d'aides peuvent être exclues.

2.16 Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.

2.17 Service sanitaire

Un poste de premiers secours se trouve dans les vestiaires et le personnel est toujours présent près de l'entrée du bâtiment coté piste.

2.18 Assurance

L'assurance accidents et vol est l'affaire des concurrents/es. L'organisateur décline toute responsabilité.

2.19 Restauration

Notre buvette à l'entrée du stade proposera boissons et snacks, ainsi que la grillade.

2.20 Renseignement

Swiss Athletics: Rizvana Bono, rizvanabono@swiss-athletics.ch, 031 359 73 05
CABV Martigny, Véronique Crettenand Beretta, 079 541 55 19, cabvmy@gmail.com